

L'Écho de la Nouvelle-Orléans  
MARDI MATIN 10 SEPTEMBRE 1872.  
PAR LE TELEGRAPHE  
Londres, 9 septembre.— Le roi et la reine ont quitté l'Angleterre à six heures et demie ce matin. Ils se rendent à Calcutta, où ils arriveront le 25 septembre. — Le prince de Galles est arrivé à Calcutta à six heures et demie ce matin. — Le prince de Galles est arrivé à Calcutta à six heures et demie ce matin.

**FEUILLETON.**  
**LES REVES DE GILBERTE**  
PAR ANTOINETTE ACHARD.  
VII.—Suite.  
Gilberte se releva brusquement. Elle regarda sa montre. Elle avait six heures et demie. Elle se leva précipitamment. Elle alla ouvrir la porte de sa chambre. Elle regarda dans le couloir. Elle n'y vit personne. Elle alla vers la porte de la chambre à coucher de son père. Elle ouvrit la porte. Elle regarda dans la chambre. Elle vit un homme assis sur le lit. Elle cria : « Papa ! » L'homme se leva et dit : « C'est moi. »

**BULLETIN FINANCIER.**  
Lundi soir, 9 septembre 1872.  
Le marché a été calme. Les cours ont varié peu. Les actions de la Compagnie des Chemins de fer du Sud ont baissé. Les actions de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest ont augmenté. Les actions de la Compagnie des Chemins de fer du Nord ont baissé. Les actions de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est ont augmenté. Les actions de la Compagnie des Chemins de fer du Centre ont baissé. Les actions de la Compagnie des Chemins de fer du Midi ont augmenté.

**LA LOUISIANE.**  
Le Congrès de la Louisiane s'est réuni hier. Le président de la séance a été élu. Le discours d'ouverture a été lu. Les débats ont été vifs. Les questions de l'abolition de l'esclavage ont été discutées. Les décisions ont été prises. Le Congrès a adjourné.

**LES CHEVILLES.**  
Les chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit ont été nommés. Les cérémonies ont eu lieu à Paris. Les discours ont été élogieux. Les chevaliers ont été félicités. Les fêtes ont été brillantes. Les drapeaux ont été déployés.

**MARCHE AUX BESTIAUX.**  
Le marché aux bestiaux de Paris a été très actif. Les prix ont augmenté. Les bœufs ont été vendus à 25 francs. Les vaches ont été vendues à 20 francs. Les moutons ont été vendus à 15 francs. Les porcs ont été vendus à 10 francs. Les chevaux ont été vendus à 50 francs.

